



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO 22 JUIN 2018 À 18H00

NOUVELLE-AQUITAINE DÉMÉNAGER OU PAS : UNE ALTERNATIVE POUR LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

18 ans

c'est l'âge auquel les jeunes changent le plus fréquemment de résidence



73,6 %



des diplômés du baccalauréat 2015 néo-aquitains poursuivent leurs études (moyenne nationale : 79,4 %)



55 %

des bacheliers 2015 néo-aquitains poursuivant leurs études ont déménagé

42 %



vers une autre zone d'emploi
(y.c. hors de la région)

13 %

au sein de la même zone d'emploi

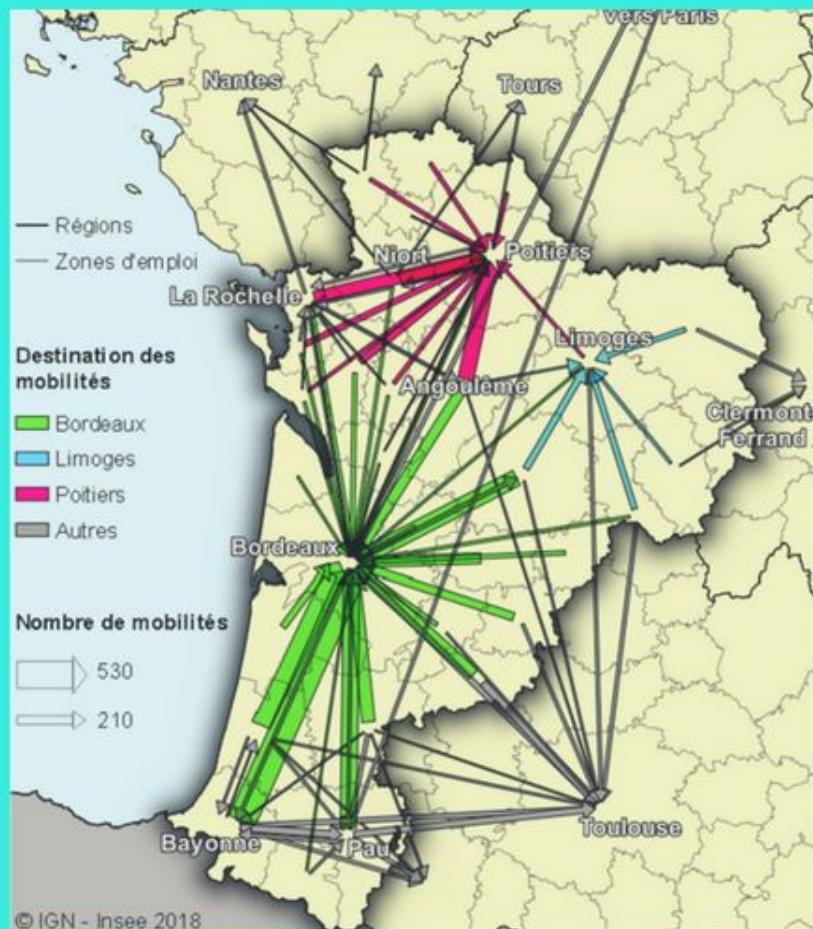
16,5 km

c'est le trajet moyen quotidien d'un étudiant pour atteindre son lieu d'enseignement, en Nouvelle-Aquitaine (moyenne nationale : 18,7 km)



Les déménagements se font essentiellement à destination de Bordeaux et Poitiers

Nombre de néo-étudiants de nouvelle-Aquitaine changeant de zone de résidence pour poursuivre leurs études en 2015



© IGN - Insee 2018

Source : MESRI - SIES Système d'information SISE et Scolarité - 2015

Tous les résultats de l'étude réalisée en partenariat avec la DRDJSCS
Nouvelle-Aquitaine dans l'Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n°56 :

Déménager ou pas : une alternative pour la poursuite d'études supérieures
Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site www.insee.fr à partir du
22 juin 2018 à 18h00.

Contacts presse :

Insee : Violette Filipowski - 05 57 95 03 89 - medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr

DRDJSCS : Florence Abadie - 05 56 69 38 54 - florence.abadie@jscs.gouv.fr